# L'ABEILLE.

NEW-ORLEANS, MONDAY, DECEMBER 29, 1862.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

Journal quotidien, publié en langue française, paraissant tous les jours excepté les Dimanches, à 12 francs par année.

Journal hebdomadaire, trois fois par semaine, une année d'avance, 10 francs.

Les annonces ordinaires ne paraissent pas plus de trois fois, à moins qu'elles ne soient accompagnées d'ordres pour les faire continuer jusqu'à ce qu'elles soient révoquées.

LES ANNONCES qui ne seront pas accompagnées d'ordres pour le nombre de fois qu'elles devront paraître, seront insérées jusqu'à ce qu'elles soient révoquées, et payées en conséquence.

LES ANNONCES doivent nécessairement être remises avant 10 heures du soir, pour paraître le lendemain.

LES ANNONCES qui ne seront pas remises avant 10 heures du soir, ne paraîtront que le jour suivant